



Comité JUDO JU JITSU de Côte d'or
Siège social : 03, rue des Molidors
Tel : 06 71 22 42 70 presidentcomite21@ffjudo.com.
Cadre technique 06 62 23 16 17 p.trepost@judo21.com
Site internet : www.comitejudo21.ffjudo.com.
Facebook [Comite judo21](https://www.facebook.com/Comitejudo21).

COMPTE RENDU DE L'A.G Ordinaire du COMITE DE JUDO, JU JITSU et DISCIPLINES ASSOCIEES DE CÔTE D'OR du vendredi 23 / 06 / 2023.

Les convocations ont été envoyées par le Président du CD21 le 03 / 06 / 2023 à l'ensemble des associations membres du Comité de Côte d'Or affiliées à la FFJDA au 31 août 2022. Les associations membres du Comité ont reçu avec la convocation, l'ordre du jour de l'AG, une feuille pour POUVOIR, une feuille pour PROCURATION, un courrier explicatif de l'utilisation d'un pouvoir ou d'une procuration ainsi qu'une feuille pour inscrire d'éventuelles questions, et à retourner au CD21 10 jours avant la date de L'A.G.

Tous les documents ont été mis à disposition sur le site www.comitejudo21.ffjudo.com.

La réunion se tient à GENLIS (21110).

L'A.G débute à 18H30 et se termine à 20H45

18H00-18H30 accueil et émargement de la feuille de présence.

Accueil-émargement : Jérôme COSTILLE et Lucien LAMY (Membre du C.A du CD 21)

Membres présents ou représentés : Judo DOJO de Bourgogne, Judo Club Issois, ASVB Judo Saint Jean/Seurre, Sporting club Selongeen, JC Semur en Auxois, CLES Chevigny St Sauveur, Judo Club Belleneuve, ASP Judo club Pouilly, E.J Beaunoise, AJBD 21 25, AS Quetigny Judo, JC Chatillon sur Seine, JC de la vallée de l'Ouche, ASAP Vonges, Judo club Marsannay la côte, ALC Longvic Judo, Dojo Dijonnais, FR Saulon la Chapelle judo , Etoile Judo Genlis, Foyer Rural Savigny le Sec, E.J.M.N, ASC Varois et Chaignot, La Précylienne, Brazey judo. Judo Fontainois, ASC Judo St Apollinaire, MJC Grésilles-Section KENDO DIJON, Association KAGERO, Judo Club Dijonnais, A.F.A.S Sennecey, Arts Martiaux Traditionnels, Judo club Auxonnais, USC Les Laumes

Membres absents : A.O. Arnétoise, ASJC de Sainte Marie section Judo, Acodege Judo Club, Dojo Côte d'Orien, DUC SHINKIDO section jaido, SHINKIDO section jaido, BUDO SHINKI Bourgogne, Arts Martiaux Chenôve, JC Sedelocien., Section judo FR de Savigny les Beaunes, Judo Club Montbard, Judo Attitude 21, Judo Jujitsu Plombières, JC Cantonal Fontaine Française, Talant Judo, Ecole d'Arts Martiaux de Nolay.

Marc MUIN, président du Comité de Judo de Côte d'Or ouvre la séance à 18H35 et remercie les membres et personnalités présentes.

Invité(e)s présents :

Monsieur Martial MATHIRON, Conseiller Départemental et Maire de Genlis
Monsieur Mohammed ZOUARH, Vice-président France Judo
Monsieur Dominique MARCHISET, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Judo,
Madame Khadija RIHANI, Présidente Etoile Judo GENLIS

Le Secrétaire Général présente les excuses de :

Monsieur Patrice SPINOSA, Maire d'Izier et président de la Com Com Plaine Dijonnaise
Madame Christine NIRLO, adjointe au maire. Sports et Communication à la ville de Genlis

Monsieur Marc MUIN, président du comité de Côte d'Or, et monsieur Lucien LAMY, Secrétaire Général conduisent l'ensemble de l'ordre du jour de l'AG 2023.

Le Secrétaire général, annonce que le quorum des membres présents et représentés est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

- Clubs affiliés **49 représentant 1560** voix. Clubs présents ou représentés **33 (67,35 %)**.
- Représentant **1240** voix, soit **79,49 %** des voix et **86,80** des licenciés.
- Pour mémoire, le quorum est de **33% des voix ou 33% des membres**. (Soit 17 clubs et 520 voix)

Présentation rapide de l'ordre du jour de l'AG 2023

Adoption rapport AG 2022

Le Secrétaire Général soumet au vote de l'assemblée l'approbation du PV de L'AG de 2022 qui s'est tenue à Varois et Chaignot le 24 juin 2022

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**

- PV adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

1^{ère} délibération

- Lecture du rapport moral du Président M. Marc MUIN (Disponible sur le site CD21)
- Lecture du rapport d'activité du secrétaire général, M. Lucien LAMY (Disponible sur le site CD21)
- Lecture du rapport financier de la trésorière Mme Alexandra GENESTIER (Disponible sur le site CD21)
- Rapports d'activités des commissions : Sportive, arbitrage, commissaires sportifs, communication, formation (Disponible sur le site CD21)
- Arrêté des comptes 2022. (Disponible sur le site CD21)
- Lecture du rapport des commissaires vérificateurs aux comptes (Disponible sur le site CD21)

Le secrétaire général soumet à l'assemblée le vote d'approbation valant quitus de gestion au CD21.

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**

- Le bilan de la saison 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

2^{ème} délibération

Le secrétaire général propose d'affecter le résultat de l'année 2022 (-6695.71€) sur le compte associatif du CD21

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**.

- La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

Révisé 2023 et prévisionnel 2024 : (Disponibles sur le site CD21)

Présentation du budget révisé 2023 et du budget prévisionnel 2024

3^{ème} délibération

Le Secrétaire Général soumet à l'assemblée le vote d'approbation du budget révisé 2023 et du prévisionnel 2024.

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**

- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

Vote cotisations fédérales

Sans information de la part de la ligue BFC le président propose de ne pas changer les cotisations fédérales pour l'année 2024. Il rappelle que le prix de la licence sera de 41,00€ pour la saison 2023/2024, y compris pour les licencié(e)s de moins de 4 ans. (AG fédérale 15/16 avril 2023)

4^{ème} délibération

Le Secrétaire Général soumet à l'assemblée le vote d'approbation du montant des cotisations fédérales pour la saison 2023/2024.

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**

- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

+ Ouverture de l'AG extraordinaire (Modification article 7 des statuts du comité)

Le président présente à l'assemblée la modification proposée dans l'article 7 des statuts du comité. Les explications nécessaires sont fournies aux membres de l'assemblée

5^{ème} délibération

Le Secrétaire Général soumet à l'assemblée le vote d'approbation pour la modification de l'article 7 des statuts du comité.

Vote contre : **0**

Abstentions : **0**

- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (**1240 voix pour**).

+ Reprise de l'assemblée générale ordinaire

6^{ème} délibération

Désignation des vérificateurs aux comptes.

Appel à candidatures pour le poste de vérificateurs aux comptes.

Les deux vérificateurs aux comptes désignés à l'AG 2022 sont candidates pour continuer leur mission sur l'année 2024. (Statutairement 2 postes de vérificateurs aux comptes sont à pourvoir)

- ✓ Madame Virginie SIVRY. Présidente de BRAZEY Judo
- ✓ Madame Catherine FESSARD. Judo club de Marsannay la Côte

Décision prise par l'ensemble de l'assemblée de procéder par un vote groupé et à main levée.

- Le Secrétaire Général demande à l'assemblée de renouveler la nomination, pour une année, de Mme Virginie SIVRY et de Mme Catherine FESSARD aux postes de vérificateurs aux comptes. Cette désignation au poste de vérificateurs aux comptes n'étant pas une élection de dirigeants, nous procédons par une approbation à main levée

Vote contre : 0

Abstentions : 0

- Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (1240 voix pour).

Présentation des informations fédérales

Le président fait part à l'assemblée des différentes décisions prises en assises régionales et en AG fédérales 2023

- Les documents et informations sont consultables sur le site du comité.

Questions portées à l'ordre du jour.

Les questions diverses portées à l'ordre du jour doivent parvenir au Conseil d'Administration du Comité de Côte d'Or

Au minimum 10 jour avant la date de l'AG. Soit le 13 juin 2023.

Le comité n'a reçu aucune question/ remarque à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée

Questions diverses

L'ensemble des sujets proposés n'a pas apporté de commentaires ou remarques particulières et les questions posées ont trouvé réponses.

Une omission est apparue dans le rapport sportif présenté concernant les labels clubs 2023 récemment publiés par la fédération.

Pour les clubs de Côte d'Or le classement est le suivant :

- ✓ Label Or AS QUETIGNY JUDO
- ✓ Label Argent : A.S.V.B.D JUDO, JC SEMUR EN AUXOIS, JC MARSANNAY LA CÔTE
- ✓ Label Bronze : SPORTING CLUB SELONGEEN, JUDO CLUB VALLEE DE L4OUCHE, ALC LONGVIC, JUDO CLUB AUXONNAIS

Après discussion avec les membres de l'assemblée, le rapport sportif sera corrigé en conséquence

Remise de récompenses :

M. Mohammed ZOUARH, vice-président de France Judo et le comité de Côte d'Or ont remis la médaille de prestige de la fédération de judo à M Martial MATHIRON maire de GENLIS et Conseiller Départemental pour le soutien de la municipalité au club de judo de Genlis

Clôture de L'AG Ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé le Président du CD21 clos la séance à 20H45

🚩 Présentation de l'action J.O PARIS 2024

Tirage au sort des clubs

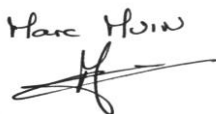
Intervention des Personnalités

La parole est donnée aux invités.

- M. Dominique MARCHISET Président de la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Judo.
- M. MOHAMMED ZOUARH, Vice-président de France Judo
- Mme Khadija RIHANI présidente du club de judo de Genlis « Etoile Judo GENLIS

"Pot de l'amitié"

Le président du CD21 et la présidente du club de GENLIS invitent les participants autour du buffet pour le verre de l'amitié.



Marc MUIN
Président CD21



Lucien LAMY
Secrétaire Général